

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE AKLI MOHAND OULHADJ – BOUIRA –
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME MASTER

Spécialité : Science du langage

Présenté par :

M^{lle} MEDJRAS Sonia

Thème

**Analyse des interférences dans le milieu scolaire
cas des 3^{ème} année moyenne**

Soutenu le: / /2023

Devant le jury composé de :

Nom et Prénom

Mme HABIB Nacera

Univ. de Bouira

Présidente

*Mme AMAR CHERIF Fatima
Zohra*

Univ. de Bouira

Encadrante

Mme AIT BEN HAMOU Linda

Univ. de Bouira

Examinatrice

Année Universitaire : 2022/2023

Remerciements

Avant tout nous remercions le bon dieu tout puissant de nous avoir donné la volonté et le courage de réaliser ce travail.

*Nous tenons à remercier sincèrement Mme **AMAR CHERIF Fatima Zohra** qui fut pour nous un promoteur très attentif et très motivé. Nous vous sommes très reconnaissantes d'avoir accordé votre confiance pour la réalisation de ce modeste travail.*

*Nous exprimons nos remerciements aux membres du jury, Mme **HABIB Nacera** qui a honoré de sa présence notre soutenance et Mme **AIT BEN HAMOU Linda** qui a consacré tout son temps pour l'examen de notre manuscrit.*

Nous remercions également tous nos professeurs du cycle universitaire qui ont participé à notre formation.

Nous tenons aussi à remercier vivement toute l'équipe de la faculté des lettres et des langues. Nous remercions tous ceux ou celles qui ont contribué du loin ou de près à l'élaboration de ce travail. Merci à vous tous pour votre soutien, votre aide et votre compréhension.

Sonia

Dédicaces

A mes très chers parents. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que vous méritez pour tous les sacrifices que vous n'avez pas cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte. Que DIEU vous protège.

*A mes très chères frères **Sofiane et Sidahmed.***

A la mémoire de mes grands-parents, je prie ALLAH de les accepter avec sa miséricorde dans son vaste paradis.

A ma sœur d'une autre mère, la personne qui compte énormément pour moi

MEDDAHI Nesrine

*A mes chères amies, **Sarah , Amel , Melissa et Nadine***

A toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien tant moral que physique et qui de loin ou de près ont contribué à la réalisation de ce travail.

Je dédie ce modeste travail avec un grand amour.

Sonia

Tables des matières

Introduction.....1

Chapitre 01 : Réalité sociolinguistique en Algérie

1. Situation sociolinguistique en Algérie.....4

1.1. L'arabe classique.....4

1.2. L'arabe dialectal.....4

1.3. Le berbère.....4

1.4. Le français.....4

2. Différence et similitude entre le système français et le système arabe.....5

2.1. Le système d'écriture.....7

2.2. Le système linguistique.....7

2.2.1. Au niveau de la morphologie.....7

2.2.2. Au niveau de la phonétique.....8

2.2.3. Au niveau de la syntaxe.....8

3. Les interlangues et l'analyse des erreurs.....9

4. L'erreur.....10

4.1. Erreurs de performance.....10

4.2. Erreurs de compétence.....10

4.3. Erreurs dues à la langue maternelle : l'arabe.....10

5. La production orale et ses caractéristiques.....11

Chapitre 02 : L'interférence

1. Généralités.....12

2. Les aspects d'interférence12

2.1. De point de vue psychologique.....12

2.2. De point de vue linguistique.....13

2.3. De point de vue pédagogique des langues vivantes.....13

3. Les types d'interférences.....	13
3.1. Interférences phonétiques.....	13
3.2. Interférences lexico-sémantiques.....	14
3.3. Interférences morphosyntaxiques.....	15
3.4. Interférences culturelles.....	14
Partie pratique	
1. Description du corpus.....	17
1.1. Lieu, présentation de l'échantillon, description du corpus	17
1.1.1. Lieu de la recherche.....	17
1.1.2. Population de la recherche.....	17
2. Présentation de l'échantillon	17
3. Présentation du corpus de la recherche.....	18
4. Analyse et interprétation des résultats.....	19
4.1. Questions destinées aux élèves	19
4.2. Synthèse d'analyse.....	20
Conclusion	25
Références bibliographiques	27

Introduction

Introduction

La langue est l'objet d'étude de la linguistique, qui est la discipline en charge d'étudier, d'analyser et de théoriser l'ensemble des règles et principes qui interagissent dans le fonctionnement de la même langue considérée comme un système, ainsi que les processus de communication qui se déroulent grave à elle.

Acquérir une nouvelle langue c'est faire une connaissance avec d'autre cultures, nouvelles attitudes et différents modes de vivre mais, la langue maternelle reste l'identité naturelle des individus puisqu'elle est apprise d'une manière naturelle et présente dans toutes les situations et tous les endroits que ce soit : au marché, dans le bus, à la maison, et même dans les discours officiels et les endroits scientifiques. La langue maternelle est utilisée par le public consciemment ou inconsciemment donc elle est ancrée dans la pensée humaine.

La situation sociolinguistique en Algérie se caractérise par l'omniprésence de plusieurs langues (l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère, le français), chacune de ses langues a son statut au niveau des institutions officielles aussi que dans la société. Ainsi, l'arabe dialectal représente la langue maternelle de la majorité des Algériens, le français est considéré comme une langue étrangère. En Algérie, le français est la première langue étrangère, il est enseigné dans le cycle primaire à partir de la troisième année primaire. Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant découvre qu'il est face à un nouveau système linguistique plus ou moins différent que celui de sa langue maternelle, afin de l'assimiler il le met toujours en situation de comparaison avec sa L1 ou langue maternelle, ce qui va engendrer l'apparition de nouveaux phénomènes linguistiques tels : les interférences, l'interlangue, le transfert linguistique...etc.

Ce qui peut entraver l'acquisition de sa compétence communicative, spécialement ses habilités langagières à l'oral.

Il ne faut pas perdre de vue qu'au primaire les apprenants ont une scolarisation où la transmission de toutes les connaissances se fait par le biais de la langue arabe classique et que l'apprentissage du français n'occupe qu'une modeste partie du volume horaire. De plus, ils vivent dans un entourage sociolinguistique qui regroupe à la fois l'arabe dialectale et le français. Cette diversité des langues peut influencer d'une manière ou d'une autre l'apprentissage de la langue française.

Selon A. Brahim : « *la cause principale des difficultés et des erreurs dans l'apprentissage d'une deuxième langue réside dans les interférences de la langue maternelle. Celle –ci provient des différences entre les deux langues auxquelles elles sont directement proportionnelles* ». Elle affirme que la langue maternelle de l'apprenant influence l'apprentissage de la langue étrangère.

Ce fait affecte l'interaction orale par l'apparition des perturbations sémantiques, causant des difficultés dans la transmission du message et cela ralentira par conséquent l'assimilation de la langue étrangère et conduit l'apprenant à une situation problème, c'est pourquoi, plusieurs questions seront posées dans l'attente de réponses.

Ce qui nous incite à traiter ce sujet est la dégradation du niveau de la langue française dans nos écoles et les universités.

C'est ainsi l'objectif de notre travail consiste à dégager le noyau dur des interférences des apprenants lors de l'apprentissage de la langue française et l'influence de la langue maternelle, aussi d'améliorer la qualité d'apprentissage et la maîtrise de cette langue commençant par la base parentale ensuite les enseignants et enfin l'apprenant afin de faciliter l'apprentissage, l'utilisation de cette langue et faire face aux problèmes qui peuvent affecter et perturber l'utilisation de cette langue.

Pour cela, nous essaierons de limiter notre champ de recherche aux questions suivantes :

1. Pourquoi les élèves de la troisième année moyenne produisent-ils des interférences, sont elles dues à l'influence de la langue maternelle des étudiants sur l'apprentissage de la langue française ?
2. Ou encore, les stratégies utilisées par les apprenants du français pour apprendre la langue française sont elles considérées comme inefficaces ?

Après avoir posé les questions, nous ferons l'hypothèse suivante :

Des lacunes et des insuffisances seraient les causes de la production des interférences

Ce modeste travail est subdivisé en deux parties à savoir une partie théorique et une partie pratique. La partie théorique contient deux chapitres, premièrement, nous allons entrer

dans l'apprentissage du français langue étrangère, dans le deuxième chapitre nous allons parler sur les différentes définitions des interférences et nous détaillons les aspects et les types des interférences.

Partie théorique

Chapitre 01: La réalité sociolinguistique en Algérie

1. La situation linguistique en Algérie

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. A partir de l'indépendance, en 1962 et pendant des années, ce pays a été « officiellement » monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale. Mais cela n'a pas empêché la présence sociale d'autres langues. Ces dernières ont longtemps « combattues » pour leur survie. Elles restent présentes dans le patrimoine culturel algérien. (Benrabah, 1999). L'Algérie se caractérise par l'existence de plusieurs variétés linguistiques. En Algérie, il y a l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère, et le français.

1.1. L'arabe classique :

Il est exclusivement utilisé dans les contextes formels particuliers, très riche en vocabulaire et ne connaît pas d'usage spontané chez les arabophones. Elle a pris sa valeur et sa scolarisation du livre sacré le Coran et sa relation avec la religion de l'État algérien. Cette langue est nommée aussi par certains linguistes : arabe littéral, arabe littéraire et arabe coranique (Abbas and Hannache, 2015).

1.2. L'arabe dialectal :

C'est la langue maternelle de la majorité des algériens. Elle est acquise avec des règles implicites et de façon naturelle sur les genoux de la mère, c'est généralement la langue qui est pratiquée à la maison entre les amis, dans les rues, en d'autre terme dans des situations informelles. C'est une variété essentiellement orale, elle est ni codifiée ni standardisée (Abbas and Hannache, 2015).

1.3. Le berbère :

C'est la langue maternelle de certaines régions algériennes (ex: Bejaïa, Tizi ouzzou,...). Les langues berbères sont l'ensemble des langues dérivées du (berbère ancien). Elle forment une branche de la famille des langues chamito- 22 sémitiques. Le berbère possède son propre système d'écriture. Il comporte différentes variations : kabyle, chaoui, m'zab et tergui. Suite aux différentes revendications des berbérophones, le berbère est reconnu officiellement comme langue nationale (Abbas and Hannache, 2015).

1.4. Le français :

L'Algérie par sa situation géographique et son histoire mouvementé était en relation avec les étrangers à des moments divers, prélat qui ont permis aux langues utilisées par ces étrangers d'être en contact avec les algériens. Dès le début de la colonisation, une entreprise de désarabisation et de francisation est menée afin de parfaire la conquête du pays.

C'est donc le français qui a influencé les usages et de ce fait, il a acquis le statut particulier dans la société algérienne et la langue arabe était enseignée comme une langue étrangère. En même temps que la désarabisation va s'instaurer un processus de francisation en vue d'imposer le français, en remplaçant des noms de localités et de villes par des toponymes français. Durant la période de la colonisation, la langue française donc était imposée au peuple algérien notamment dans l'administration et l'enseignement en substituant la langue arabe classique. Le français préserve sa domination linguistique jusqu'à l'indépendance en 1962. Après l'indépendance, cette langue a perdu sa place surtout dans le domaine d'administration et d'enseignement. Néanmoins, le français demeure présent en Algérie, occupant une place importante dans la société algérienne. Ce que illustrent la majorité des études universitaires qui se font en français, les conversations (des emprunts), aussi dans les mass-médias, où il y a des émissions et même des chaînes qui présentent exclusivement en français, dans la presse écrite, où il y a des journaux : ex : Le quotidien, Le soir ... (Abbas and Hannache, 2015).

2. Différence et similitude entre le système arabe et le système français

Le rôle de la langue maternelle occupe une place très importante dans le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Une comparaison entre les deux systèmes linguistiques s'avère nécessaire, vu l'origine de chaque langue, on constate donc que l'appropriation de l'une d'elles n'apparaît pas facile à cause des différences existant entre les deux, qui apparaissent sur plusieurs niveaux tels que le système d'écriture et le système linguistique, sans oublier de citer les autres facteurs socioculturels qui s'ajoutent comme point de divergence à cause des pratiques propres aux peuples parlant les deux langues (l'arabe et le français) (Gharib *et al.*, 2019).

Ce tableau ci-dessous résume l'origine des deux langues :

Tableau 01 : l'origine de la langue arabe et la langue française

	La langue arabe	La langue française
Origine	<p>Comme son nom l'indique, la langue arabe est la langue parlée par les membres de la communauté arabe. C'est une langue qui appartient historiquement à la : famille des langues dites sémitiques. Les origines de la langue arabe remontent au IIe siècle de notre ère. Les premières traces de l'écriture arabe, telle qu'on la connaît de nos jours, ne remontent qu'au VIe siècle (Blachère and Gaudefroy-Demombynes, 1975).</p>	<p>Le français, est une langue d'origine latine qui fait partie de la famille des langues Indo-européennes. L'alphabet français compte vingt-six lettres qui comportent six voyelles et vingt consonnes (Gharib <i>et al.</i>, 2019).</p>

2.1. Le système d'écriture :

Les deux langues peuvent partiellement s'unir, dans le sens où chacune d'elles dispose d'un système alphabétique, qui, à son tour les différencie, car chaque langue a son système propre, dont les lettres qui les composent sont totalement différentes, ce qui n'est pas identique concernant d'autres langues Indo-européennes comme l'anglais.

Quant à la manière d'écrire, elle est différente dans chaque système. Autrement dit, le français s'écrit de gauche à droite, à l'inverse de l'arabe qui est de droite à gauche (Gharib *et al.*, 2019).

La langue arabe, utilise un alphabet consonantique où les voyelles ne sont que des éléments de dérivation. Ainsi, " tout mot, toute phrase, tout mot dans la phrase doivent être rationnels et dans leur forme et la place qu'ils occupent." L'alphabet arabe compte vingt-huit lettres "auxquelles s'ajoute le hamza الهمزة qui est considéré comme une lettre à l'inverse des langues indo-européennes. L'alphabet français compte vingt-six lettres qui comportent six voyelles et vingt consonnes. Selon leur combinaison, les six voyelles en donnent seize : douze voyelles dites orales et quatre autres dites nasales. C'est ce qui donne à l'alphabet français sa richesse. Les éléments constitutifs d'un mot en français sont trois : le radical, est la partie fondamentale et stable qui détermine l'idée exprimée par le mot (Blachère and Gaudefroy-Demombynes, 1975).

2.2. Le système linguistique :

Du moment que le système arabe est un système grapho-phonétique, c'est-à-dire que l'écriture correspond à la prononciation et vice-versa ce qui écarte les fautes du chemin d'un apprenant arabophone et surtout celles de l'orthographe sauf quelques cas exceptionnels, ce qui n'est pas le cas dans le système Français, autrement dit, celui-ci se caractérise par la non compatibilité entre le son et la lettre (système graphonétique) et à partir de là que se manifeste chez les élèves apprenant le Français des difficultés au niveau de l'orthographe comme c'est expliqué par N.NATACH, « la correspondance entre le son et le signe, le signe et le son, une fois connue, permet pratiquement de se délivrer de tout souci de correction, tel que nous le connaissons en France » (BELAMRI, 2021)

2.2.1 Au niveau de la morphologie:

Le système de la langue arabe est tout à fait différent de celui de la langue Française.

Le temps verbal arabe possède à côté de l'impératif, deux aspects : l'accompli الماضي « al mâdî » (le passé composé, le passé simple ...), qui exprime une action achevée, et l'inaccompli المضارع « âlmûdârî' » ; (le présent, le futur), qui exprime une action non achevée. De différentes combinaisons recourent à l'équivalent du verbe être كان « kânâ », pour apporter des nuances comme celle du futur antérieur, de l'imparfait les expressions accomplies et inaccomplies sont employées par les grammairiens pour pouvoir montrer l'originalité du verbe arabe (Gharib *et al.*, 2019).

Le français n'est pas seulement riche en voyelles, mais il est également riche grâce aux diverses formes verbales qu'il peut avoir. Nous distinguons cinq modes du verbe : infinitif, participe, subjonctif, impératif, et indicatif. Dans chaque mode, il y a différents temps, dont les formes varient en quantité. Prenons l'exemple de l'indicatif qui contient six temps, dont chacun contient plusieurs formes orales et écrites. Cette variété de formes verbales, jouera un rôle contraignant dans le processus d'apprentissage de nos apprenants (Gharib *et al.*, 2019).

2.2.2. Au niveau de la phonétique :

Au moment où le français contient seize phonèmes, le système arabe n'en dispose que de trois, ce qui provoque inévitablement des confusions chez les apprenants arabes du Français (BELAMRI, 2021).

2.2.3 Au niveau de la syntaxe :

Du point de vue syntaxique, l'arabe possède deux types de phrases : la phrase nominale et la phrase verbale. La première se compose d'un sujet et d'un attribut : اناس كثر « ûn-nâsûkûthûr » < les gens sont nombreux >. Tandis que la seconde est composée d'un sujet, d'un verbe et d'un complément : كتب الولد وظيفته : « kâtâbââl wâlâdû wâzifâtâhû » < L'enfant a écrit son devoir >.

L'ordre de constitutions de la phrase est différent de ceux de l'arabe : le sujet se place avant le verbe : < il mange une pomme > (BELAMRI, 2021).

A partir de ce qui a été dit, On conclut qu'au niveau syntaxique, l'emplacement de chaque mot constituant la phrase a sa valeur, car un décalage quelconque pourrait affecter négativement le sens en déviant son aspect sémantique.

3. Les interlangues et l'analyse des erreurs

La notion d'interlangue, initialement suggérée pour fournir des méthodes d'approche de l'apprentissage « guidé » des langues étrangères, à largement évoluée depuis une vingtaine d'années (PORQUIER, 1986).

L'étude des processus d'acquisition et le développement de la psycholinguistique ont mis en évidence que les apprenants d'une langue étrangère commettent d'autres types d'erreurs qu'on ne peut pas imputer à la langue maternelle mais au processus d'apprentissage lui-même. L'interlangue est un micro-système que l'apprenant s'est construit à partir de ses acquis en langue source et en langue cible. Plusieurs recherches, ont prouvé qu'à côté des erreurs contrastives, l'apprenant commet d'autres erreurs qui s'expliquent par des facteurs psychologiques, cognitifs et socio-affectifs (Bachir and Nadjououa, 2009).

Selon KLAUS Vogel, l'interlangue est : « La langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises, et la langue cible. Son impact, son stade de développement, ses aspects idiosyncratiques dépendent notamment de variables individuelles, sociales, en rapport avec la situation d'apprentissage ainsi que, le cas échéant, par des variables didactiques (méthodologiques).» L'interlangue est la langue propre de l'apprenant, de ses stratégies conscientes ou inconscientes. C'est un système structurel construit par l'apprenant à tout moment de son développement lors de l'apprentissage de la langue cible. L'interlangue est systématique, c'est-à-dire que les erreurs constituent un système interne mis en place par l'apprenant et qu'elles ne sont pas arbitraires. Elle est dynamique, les erreurs changent progressivement (Klaus, 1997).

L'interlangue n'est pas la langue d'une communauté, mais chaque apprenant développe donc son propre système ou sa propre « grammaire intériorisée ». Selon Hamers elle est « La connaissance et l'utilisation non natives d'une langue quelconque par un sujet non natif et non-équilibré, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes, c'est ce que nous appelons également ici : interlangue (Hamers and Blanc, 1983).

4. L'erreur

L'erreur a été longtemps considérée négativement car elle est souvent considérée comme un obstacle à l'apprentissage. Mais, actuellement, la didactique qui se réfère aux théories constructivistes considère que l'erreur est incontournable dans l'apprentissage et qu'elle constitue un tremplin pour mettre en place une stratégie de remédiation et faire progresser les apprenants.

Le terme de « faute » est connoté péjorativement et renvoie à la culpabilité de l'élève qui se trompe. Par contre celui d'« erreur » est positif car l'erreur est envisagée comme le signe d'un dysfonctionnement qui renvoie à l'analyse des causes externes liées au système éducatif et à l'activité des apprenants.

Une erreur est un énoncé oral ou écrit inadmissible constituant une violation du code grammatical ou sémantique de la langue. On distingue plusieurs types d'erreurs:

4.1. Erreurs de performance

Il s'agit des erreurs d'inattention passagères, d'oubli, de "lapsus", dues à des distractions, à la fatigue ou au stress survenant lors des épreuves aboutissant à une perturbation dans l'application d'une règle pourtant connue. L'apprenant connaît la règle qu'il aurait dû appliquer; il est donc capable de se corriger. Ceci correspond à ce qu'on appelle couramment la faute (Rabadi and Odeh, 2010).

4.2. Erreurs de compétence

Il s'agit des erreurs que l'apprenant ne peut pas corriger. L'apprenant en commet non pas à cause d'une inaptitude mais à cause de son niveau de connaissance de la langue étrangère étudiée à un moment donné (Rabadi and Odeh, 2010).

4.3. Erreurs dues à la langue maternelle : l'arabe

Les erreurs dévoilées par le corpus permettent de distinguer entre trois types d'erreurs: morphosyntaxique, sémantique et phonétique (Rabadi and Odeh, 2010).

5. La production orale et ses caractéristiques

La production orale implique un travail sur les sons, sur le rythme, sur l'intonation et il s'agit pour l'apprenant de se familiariser avec ces différents moyens, de se les approprier peu à peu ». Alors, acquérir les compétences de communication orale signifie respecter les compétences générales de l'apprentissage d'une langue étrangère (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir apprendre) et, en même temps, respecter les savoir-être et les savoir-faire de sa propre langue, respecter la phrase de la langue cible avec sa prononciation, son intonation, son rythme, sa grammaire, comprendre la nouvelle langue et s'y exprimer dans des situations concrètes de vie. Tout apprenant, qui veut apprendre une nouvelle langue, s'impose un but principal, celui de maîtriser l'oral de cette nouvelle langue et ensuite maîtriser son écrit.

Toute expression orale commence par des idées sous forme d'informations, d'opinions diverses ou de sentiments avec des objectifs selon l'âge de l'apprenant, son rôle et son statut social. Elle doit avoir une structure qui s'enchaîne de manière logique avec des exemples concrets et des conclusions pertinentes et claires. Le message oral, qui est immédiat, produit des effets sur son auditeur, agit de son droit de reprendre les idées ; tout est accompagné de la gestuelle, du regard, de la mimique, de la voix du locuteur. L'expression orale peut donc englober le non-verbal (sous forme de gestes, de signes, de sourires, d'expressions gestuelles diverses adaptées à la situation de communication), la voix (volume, articulation des sons, débit de la voix ou de l'intonation pour que la communication soit faite de manière expressive), les pauses, les silences, les regards (pour vérifier le niveau de la compréhension du message verbal) de l'apprenant et de son enseignant (BARIL, 2002)

Chapitre 02 : L'interférence

1. Généralités

L'usage d'une langue étrangère subit incontestablement l'influence de la langue maternelle et de ses habitudes langagières. L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident (Mackey, 1976).

La définition fournie par le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (1994) montre que l'interférence se manifeste à des niveaux d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique. Il est à noter que l'interférence est une pratique individuelle et involontaire. Elle est souvent considérée comme étant un écart par rapport à la norme. Abondant dans le même sens, l'interférence est considérée comme *une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact* (Dubois et al., 1994).

Le phénomène de l'interférence se produit donc d'une langue à l'autre en présence de deux systèmes qui sont identiques sur des aspects et différents sur d'autres. Tout en utilisant la langue B, le locuteur se réfère aux traits de sa langue première ou langue maternelle, mais qui sont incompatibles avec celles de la langue B et choquent par conséquent le puriste (Dubois et al., 1994).

Le locuteur algérien, comme tout utilisateur de la langue dans un pays multilingue, ne cesse de produire des interférences. Les différences linguistiques entre l'arabe et le français, sujet de notre recherche, entraînent forcément le problème d'interférence qui apparaît dans différents contextes (Dubois et al., 1994).

2. Les aspects d'interférence

2.1. De point de vue psychologique

Selon Francis Debyser l'interférence est considérée comme une répétition de comportements. Debyser évoque chez l'apprenant l'intention perturbatrice inconsciente, à savoir le désir ou la tentation de s'exprimer dans la langue maternelle, qui est toujours présente, plus ou moins bien refoulée. Dans ce type l'interférence est définie comme une maladie qui atteint le comportement et son effet est négative sur l'apprentissage (Debyser, 1970)

2.2. De point de vue linguistique

Selon Francis Debyser, l'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues utilisées par un même locuteur (Debyser, 1970).

2.3. De point de vue pédagogique des langues vivantes

L'interférence est un type particulier d'erreur que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de déviations, de glissements, de transferts, de parasites ... On comprend que l'interférence se produit lorsqu'un apprenant confond entre le système de sa langue maternelle et celui de la langue étrangère, en introduisant un élément quelconque de la langue1 dans la langue2, et cela ne se produit pas d'une façon arbitraire (Fouad, 2021).

3. Les types d'interférences

3.1. Interférences phonétiques

La concomitance de deux codes chez le locuteur bilingue implique l'insertion d'une unité d'une langue dans une autre. Le phonème en tant que la plus petite unité constitutive du système de la langue constitue à son tour un lieu d'interférence. On parle d'interférence phonologique lorsqu'on arrive à identifier un phonème de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques (Hassan, 1974).

Les différences des systèmes phonologiques de l'arabe et du français entraînent la production d'un nombre important d'interférences dans le contexte algérien (Hassan, 1974).

Exemple :

La langue arabe ne possède pas les sons « p » « v » « y » ainsi que les voyelles nasales « on », « em, en, am, an », « in, im », « un ». Et le français ne possède également pas un certain nombre de phonèmes comme : « ه » « ث » « ق » « غ » « ذ » « ح » « خ » « ع ».

Cela montre que l'inventaire vocalique arabe est plus réduit que celui du français. Rappelons que le français possède seize voyelles (orales et nasales) tandis que l'arabe n'en possède que trois (Hassan, 1974).

Hasanat (1974) résume les caractéristiques vocaliques des systèmes arabe et français dans les figures ci-dessous :

- Voyelles arabes:	- Voyelles françaises:
الفحة [a] comme dans "قمر" "lune" [qamar]	[a] comme dans "chat" [ʃa].
الكبره [i] comme dans "بنت" "fille" [bint]	[i] comme dans "fil" [fil].
الضمه [u] comme dans "بن" "café" [bun]	[u] comme dans "poupée" [pupe].

Figure 01 :Les voyelles communes entre l'arabe et le français (Hassan, 1974)

Voyelles limitées à la langue arabe	Voyelles limitées à la langue française
A. Voyelles longues: الألف [a:] comme dans "باب" [ba:b] الواو [u:] comme dans "سوق" [su:q] الياء [i:] comme dans "ريف" [ri:f]	A. Phonèmes vocaliques oraux: - /œ/: "jeune" [ʒœn] - /ø/: "aveu" [avø] - /ɔ/: "col" [cɔl] - /y/: "mur" [myr] - /e/: "année" [ane] - /ɛ/: "bec" [bɛc] - /ɑ/: "flamme" [flɑm] - /ə/: "me" [mə] - /o/: "sot" [so]
	B. Phonèmes vocaliques nasaux: - /ã/: "ange" [ãʒ] - /ẽ/: "main" [mẽ] - /ɔ̃/: "ongle" [ɔ̃gl] - /œ̃/: "parfum" [parfœ̃]

Figure 02 :Les voyelles limitées à la langue arabe et à la langue française (Hassan, 1974)

3.2. Interférences lexico-sémantiques

La lexicologie est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue, elle participe à la sémantique donc sont étroitement liés (Hassan, 1974).

Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que le locuteur bilingue introduit dans son discours. Ce transfert interlingual se fait lorsqu'un terme donné appartenant à la langue source fait intrusion dans la langue cible. Il ne faut pas confondre l'interférence

lexicale avec l'emprunt. Une distinction qui s'avère pertinente est que la première est un fait individuel et inconscient tandis que le deuxième est social (Hassan, 1974).

3.3. Interférences morphosyntaxiques

La morphologie est une science qui s'intéresse aux règles régissant la forme des mots d'une langue donnée. Alors que la syntaxe est l'étude des règles de combinaison des mots dans les phrases. En effet, l'interférence morphologique et l'interférence syntaxique sont associées parce que la première favorise le plus souvent la deuxième à s'installer dans les productions des apprenants (Tabouret-Keller, 2008).

L'interférence morphosyntaxique est le résultat d'une méconnaissance des règles de la langue cible. Tabouret-Keller affirme que dans le domaine de la grammaire l'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes. Il s'agit donc de l'introduction dans une langue du bilingue des unités ainsi que des combinaisons d'unités linguistiques provenant d'une autre langue. Cela se produit lorsque le bilingue transfère certaines caractéristiques grammaticales de sa langue A à la langue B (Tabouret-Keller, 2008)

Exemple :

La avion est une moyenne de transport. En ce qui concerne les mots empruntés intégrés, ils subissent l'influence morphologique ainsi que syntaxique.

3.4. Interférences culturelles

La culture, dans son sens le plus large est un ensemble de traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances (Urfalino, 1993).

En effet, chaque société se caractérise par ses propres traits culturels et le fait de transférer une valeur culturelle propre à une langue vers une autre langue produit ce que l'on appelle : l'interférence culturelle qui est due aux divergences culturelles des deux langues. Autrement dit, le bilingue intègre des phénomènes culturels nouveaux quand il est face à une

situation où il tente de trouver des équivalents qui sont absents dans son répertoire en langue source (Urfalino, 1993).

En effet, l'interférence culturelle est également le résultat des valeurs culturelles propres à une religion (Urfalino, 1993).

Exemple :

Les arabophones ont tendance à utiliser, le plus souvent d'une manière inconsciente, dans leur parler le mot ALLAH au lieu de DIEU pour montrer leur identité religieuse et culturelle, or nous savons que les deux termes recouvrent la même réalité.

**Partie pratique : L'analyse des enregistrements audio et la
collecte des données**

Il y a plusieurs types d'interférences qui peuvent affecter la prononciation de quelqu'un, y compris les différences dans la structure de la langue maternelle et de la langue seconde, les différences de sons et d'intonation, et les différences dans la formation de la bouche et de la langue. Les interférences orales peuvent se produire lorsqu'on parle une langue étrangère.

1. Description du corpus

Cette partie porte sur l'analyse des interférences lors de la réalisation des enregistrements en français langue étrangère, précisément au niveau de cette partie que nous analyserons les enregistrements d'un groupe d'apprenants et nous détecterons les interférences produites en situation d'oral, la consigne serait de produire deux textes sur « l'impact des réseaux sociaux sur eux », « la pratique du sports » et « leurs matière préférée », le français n'en faisait pas partie car pour eux ce dernier est très difficile comme langue .

1.1. Lieu, présentation de l'échantillon, description du corpus :

1.1.1. Lieu de la recherche

CEM Mohamed khider Bouira

1.1.2. Population de la recherche

Nous avons choisi de travailler avec les élèves de 3eme année moyenne, âge de 11 à 13 ans.

Ils étudient le français en tant que matière, 3 fois par semaine.

A ce niveau, les élèves sont censés être capable d'écrire et de lire.

2. Présentation de l'échantillon :

Le choix de notre échantillon de notre enquête inscrit en classe de la troisième année moyenne. Nous avons choisi ses apprenants par ce qu'ils sont capables de s'exprimer grâce aux connaissances déjà acquises pendant les années précédentes, trois ans au primaires et deux ans au CEM. Donc, nous pouvons trouver les interférences dans leurs productions orales.

3. Présentation du corpus de la recherche

Notre recherche portera sur le déficit linguistique chez des apprenants arabophones qui sont confrontés à des difficultés réelles au niveau de l'oral en français langue étrangère.

Notre enquête a été faite dans un CEM à Bouira. Nous avons interrogé des élèves de répondre à quelques questions pour les faire parler et dégager les différentes interférences, nous avons procédé par des enregistrements. Pour répondre à notre questionnaire de départ nous avons choisi de travailler avec la méthode descriptive et analytique, nous nous sommes appuyées sur des techniques d'enquête :

1. L'observation sur le terrain, où nous avons assisté à des cours de français avec un ancien enseignant de la langue française, afin d'observer le déroulement de la séance et de savoir le degré d'utilisation de la langue maternelle par l'enseignant en classe.

2. Par le biais d'un questionnaire, nous avons préparé des questionnaires, destinés aux élèves de la troisième année moyenne et aux enseignants de la langue française de tous les niveaux (de 1AM jusqu'à 4AM). L'objectif de ces questionnaires est de recueillir c'est pour recueillir des informations et des opinions à propos du phénomène d'interférence linguistique et l'enseignement/apprentissage du français aux écoles moyennes.

A l'aide de cette technique d'investigation, nous visons à analyser les erreurs engendrées par les apprenants. Après avoir écouté les enregistrements des enquêtés, le constat était que ce phénomène trouvait place dans l'utilisation de la langue française chez ces petits enfants qui arrivent après quelques années de pratique de leur langue maternelle, saturés des structures, des formes et des règles de cette dernière, ce qui posera problème surtout au niveau morphologique qui touche par excellence le genre des noms (le féminin et le masculin), l'apprenant arrive chez son enseignant en sachant que l'arbre est un nom féminin ainsi pour les mots : porte, soleil, cimetière, avion appareil... Bien que les enseignants essayent sans relâche d'expliquer à ces petits que dans les deux langues les noms ne prennent pas forcément la même marque de genre, cela reste toujours aussi difficile à changer dans leurs têtes ; et c'est ainsi que ces écoliers arrivent au collège avec ces problèmes d'interférence très répandus sur plusieurs plans.

Afin de pouvoir les regrouper en différents types, nous avons effectué plusieurs écoutes. D'abord nous avons tenté de les identifier puis nous les avons classées en vue d'une

interprétation. La constitution et l'observation du corpus a été possible grâce à la transcription des productions enregistrées.

Après l'analyse de toutes les particularités, il apparaît que l'usage du français est renvoyé, entre autres, au phénomène d'interférence.

4. Analyse et interprétation des résultats

Pour effectuer notre travail de recherche qui s'intéresse au phénomène des interférences plus précisément à étudier les erreurs interférentielles commises par les apprenants de la troisième année moyenne. A fin de répondre à notre question de recherche et vérifier nos hypothèses de départ nous allons adopter une méthode expérimentale dans un côté à travers une observation directe avec les apprenants de la troisième année moyenne et dans un autre côté nous allons appuyer sur un questionnaire et un entretien. Enfin nous procéderons à l'analyse des résultats obtenus grâce à lors de ces outils.

4.1. Questions destinées aux élèves

Ce questionnaire adressé aux élèves de la troisième année moyenne, contient des questions simples avec des phrases courtes et faciles à répondre en français où les apprenants devraient signaler avec une croix la ou les réponses qui leur convenaient, afin de montrer leurs connaissances aussi bien que leurs difficultés et obstacles par rapport à l'enseignement/apprentissage de la langue française.

1. Pouvez-vous vous présenter s'il vous plait ?
2. Quelle est votre matière préférée ?
3. Quelle est votre langue préférée ?
4. Trouvez vous que la langue française est une langue facile ou plutôt difficile ?
5. Est-ce que vous utilisez le français seulement à l'école pendant le cours du français ?
6. Quelle sont vos occupations après avoir terminé les cours ?
7. Quelle est votre métier préféré?

Notre analyse sera focalisée sur ces trois questions :

-Quelle est votre langue préférée ?

- Trouvez vous que la langue française est une langue facile ou plutôt difficile ?

-Est-ce que vous utilisez le français seulement à l'école pendant le cours du français ?

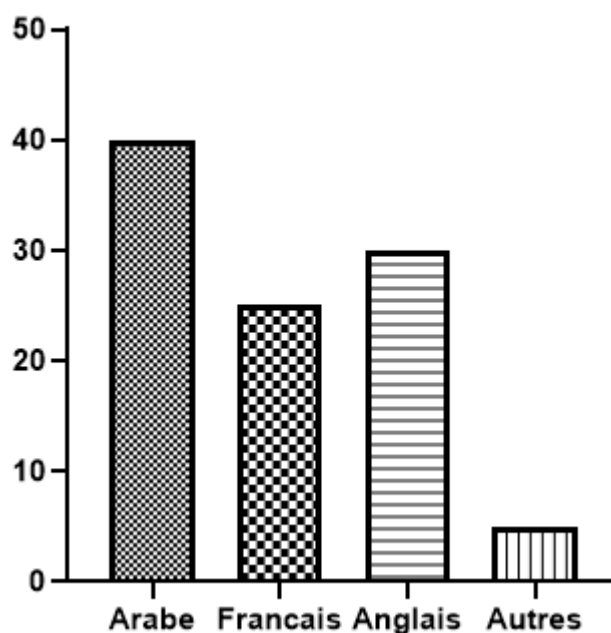
Question 01

Quelle est votre langue préférée ?

Tableau 01

Réponses	Nombre des élèves	Pourcentage
Arabe	8	40 %
Français	5	25%
Anglais	6	30%
Autres	1	5%

Graphe 01



Commentaire 01

D'après l'analyse de ce secteur nous avons remarqué qu'il ya un déséquilibre entre les préférences de chaque langues chez les élèves. A ce propos, nous pouvons dire que la langue française n'est pas la langue préférée des élèves de la troisième année moyenne malgré la place qu'elle occupe dans l'enseignement apprentissage en Algérie.

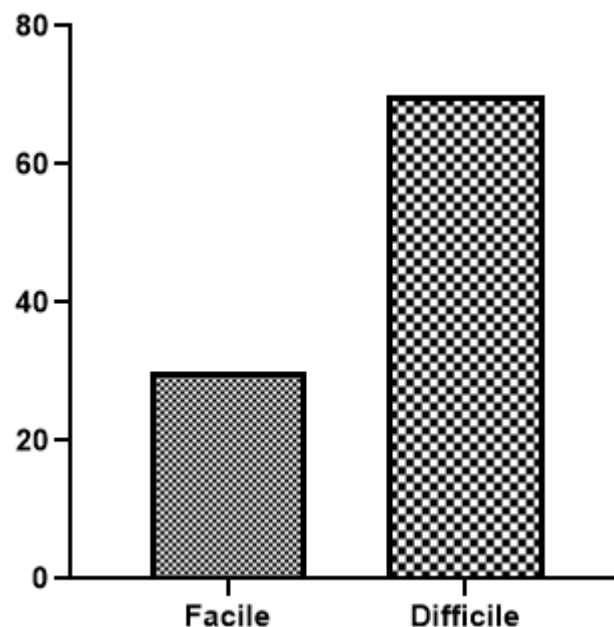
Question 02

Trouvez vous que la langue française est une langue facile ou plutôt difficile ?

Tableau 02

Réponses	Nombres des élèves	Pourcentage
Facile	6	30 %
Difficile	14	70 %

Graphe 02



Commentaire 02

D'après les résultats obtenus nous avons remarqué que 70% des interrogés trouvent que la langue française est difficile alors que 30% trouvent le contraire. Nous constatons que la majorité des élèves a des difficultés dans l'apprentissage de la langue française, cette complexité du tout d'abord à ses origines multiples ainsi elle est évoluée sans cesse, preuve en est les grands parents ont parfois du mal à comprendre le vocabulaire utilisé par leurs petitsenfants, et aussi elle a des règles difficiles et une prononciation différente de l'écriture.

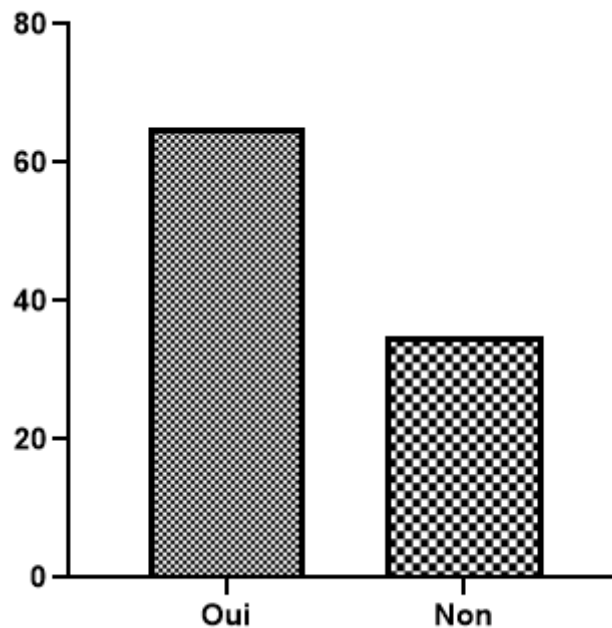
Question 03

Est-ce que vous utilisez le français seulement à l'école pendant le cours ?

Tableau 03

Réponses	Nombres d'élèves	Pourcentage
Oui	13	65%
Non	7	35%

Graphe 03



Commentaire 03

D'après le tableau ci-dessus 65 % des élèves utilisent le français seulement à l'école pendant le cours tandis que 35 % des élèves utilisent le français en dehors de l'école. Nous dirons que la majorité des élèves utilise la langue française seulement à l'école pendant le cours et cela due à plusieurs causes, en premier lieu, la plupart des enfants algériens issues des familles modestes, les facteurs socioculturels et économiques jouent un grand rôle dans l'apprentissage des enfants et aussi leurs situations familiales. Par ailleurs, la paresse des élèves qui fournies le minimum d'effort pour apprendre une nouvelle langue et ils n'arrivent pas à suivre le rythme des études, ainsi qu'ils font des choses improductives et inutiles, comme voir la télévision, jouer aux jeux-vidéos...etc. cependant nous sommes généralement immergés dans un environnement qui nous pousse à être productif ou qui requiert que nous le soyons.

A propos des autres questions qui ont été posées aux élèves nous avons pu relevés un ensemble d'interférences que nous allons analyser dans le tableau ci-dessous :

Exemples triés des enregistrements	Correction
Elle tés facile	Elle est très facile
Déson	Dix ans
Donner à les parents	Donner aux parents
Une belle métier	Un bon métier
Je habite	J'habite
Li	Les
Utilisre	Utilise
Judon	Judo
Fim	Film
Carati	karaté
Balo	Ballon
Usi	Aussi
Jami	Jamais
Pas di tout	Pas du tout

Youtoub	Youtube
Plitot	Plutôt

4.2. Synthèse d'analyse

A la lumière de ce qui précède et d'après notre observation et l'analyse du questionnaire, nous avons pu constater que :

- La langue maternelle est toujours présente en classe de langue étrangère.
- L'enseignant fait recours à la langue maternelle pour assurer la compréhension et le bon déroulement de sa cour.
- Les élèves de la troisième année moyenne produisent des interférences linguistiques au niveau de l'oral.
- L'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue française est la cause principale de production des interférences linguistiques.

Conclusion

Conclusion

La réalité sociolinguistique en Algérie montre qu'il existe plusieurs codes, ayant des systèmes linguistique différents l'un de l'autre .Cette coexistence entraine un phénomène appelé « l'interférence linguistique » .

L'enseignement des langues étrangères en particulier implique de développer des compétences de communication entre les apprenants. En effet, l'efficacité de l'enseignement d'une langue étrangère réside dans le fait de permettre aux apprenants d'utiliser correctement la langue dans la communication orale et écrite, par conséquent la compétence communicative est actuellement devenue l'objet centra de l'enseignement. En Algérie, particulièrement l'apprentissage de la langue étrangère se construit à partir de la langue maternelle, cette conséquence résulte de milieux plurilingues rencontrées dans notre pays et provoque un chevauchement des langues. Donc l'apprentissage d'une langue étrangère dans les écoles algériennes, il est évident ne pouvant se faire sans interférence. L'apprenant d'une langue étrangère plus précisément le français qui est une première langue étrangère dont l'apprentissage se fait spécialement dans un contexte formel commet certainement des interférences dont certaines proviennent de sa langue première. Il procède souvent pendant sa production orale ou écrit, par un processus d'un transfert de sa langue première à la langue étrangère, ce qui nous amené à apporter u travaille de recherche ayant pour thème «Analyse des interférences dans le milieu scolaire cas 3ème année moyenne ».

D'après l'interprétation des résultats obtenus au fil de notre expérimentation, nous avons pu confirmer nos hypothèses.

Les lacunes des insuffisances sont les causes de la production des interférences linguistiques, vu que l'apprentissage de la langue française est influencé par les connaissances de la langue maternelle, lorsque l'apprenant commence à apprendre une langue étrangère, il parle une langue qui n'est ni la langue maternelle ni la langue cible, durant cette période, l'apprenant, n'ayant qu'une compétence transitoire linguistique et communicative, commet inévitablement des erreurs.

Les résultats obtenus de notre enquête nous a permis de proposer des suggestions et des solutions afin de libérer l'apprenant de sa langue maternelle, combler ces lacunes des insuffisances ainsi diminuer les erreurs interférentielles dans une classe de langue :

1. L'enseignant est le point le plus fort dans le processus d'enseignement/apprentissage de la langue française, il peut améliorer le niveau de ces apprenants d'une manière remarquable sans recours à la langue maternelle ainsi diminuer le phénomène d'interférence linguistique en enseignant par des nouvelles méthodes suivies le rythme des nouveaux développements technologiques et cherchant toujours à trouver les formules appropriées pour que l'information provienne à l'école.
2. Lire est du meilleur profit de tout âge, la lecture est l'une des activités agréables, elle implique à la fois des traitements perceptif et cognitive donc elle joue un rôle très important à l'acquisition d'une langue étrangère et elle n'a que des avantages car elle utile pour le développement mental et à l'expression orale.
3. La pratique des activités ludique comme le théâtre, les chansons...

A l'avenir nous souhaitons approfondir cette étude dans laquelle nous allons mener des enquêtes afin de vérifier l'appartenance des propositions que nous avons citées ci-dessus un éclairage plus enrichissant sur ces phénomènes linguistiques très récurrents en classe de langue.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

- Abbas, M., and Hannache, H. (2015). *Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les étudiants algériens: Cas des étudiants en architecture de l'université de Jijel*. université de jijel.
- Bachir, B., and Nadjououa, K. (2009). L'approche communicative comme un renouveau méthodologique de l'enseignement-apprentissage du fle. *Mars*, 41.
- BARIL, D. (2002). Techniques de l'expression écrite et orale, 10e édition, Paris, Dalloz col. *Method Sirey*.
- BELAMRI, C. (2021). *Etude contrastive des erreurs interférentielles du FLE dans les productions orales. Cas des élèves de deuxième année langues étrangères au lycée SahedMebark, El Hammadia, Bordj Bou arriridj*. UNIVERSITY OF MOHAMED BOUDIAF.
- Benrabah, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie: Histoire d'un traumatisme linguistique*: Séguier Editions.
- Blachère, R., and Gaudefroy-Demombynes, M. (1975). *Grammaire de l'arabe classique: morphologie et syntaxe*: Maisonneuve & Larose.
- Debysier, F. (1970). La linguistique contrastive et les interférences. *Langue française*(8), 31-61.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., and Mével, J.-P. (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. *Trésor du français*.
- Fouad, M. (2021). Vers une typologie des interférences dans les traductions de textes arabe-français.
- Gharib, S., Saleh, S., and Souleiman, N. F. (2019). De l'équivalence comparative à l'équivalence interprétative: critères d'équivalence dans deux versions arabes d'un roman de Kundera. *Tishreen University Journal-Arts and Humanities Sciences Series*, 41(6).
- Hamers, J. F., and Blanc, M. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*: Bruxelles: P. Mardaga.
- Hassan, A. (1974). Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes. *La pédagogie des langues vivantes*, 5, 168-173.
- Klaus, V. (1997). traduit de l'allemand par Jean-Michel Brohée et Jean-Paul Confais, 1990, L'interlangue, la langue de l'apprenant, Toulouse, Presse universitaire du Mirail. 94. *VYGOTSKY Lev*, 39-67.
- Mackey, W. F. (1976). *Bilinguisme et contact des langues* (Vol. 5): Editions Klincksieck.
- PORQUIER, R. (1986). Remarques sur les interlangues et leurs descriptions. *Etudes de linguistique appliquée*, 63, 101.
- Rabadi, N., and Odeh, A. (2010). L'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants jordaniens et bahreïniens. *Jordan Journal of Modern Languages and Literature*, 2(2), 163-177.
- Tabouret-Keller, A. e. (2008). Journal of Language Contact. *Journal of Language Contact—THEMA*, 2, 7-20.
- Urfalino, P. (1993). De l'anti-impérialisme américain à la dissolution de la politique culturelle. *Revue française de science politique*, 823-849.